

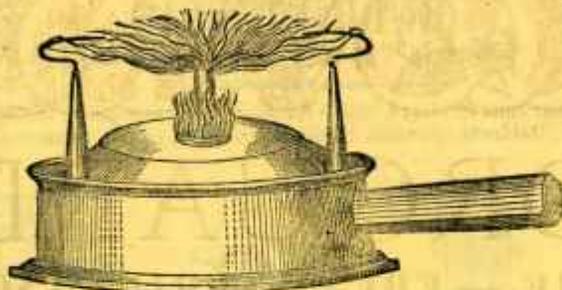
# RÉCHAUD LANG

dit à **Flamme forcée**, breveté s. G. D. G.

ULTIMHEAT<sup>®</sup>  
VIRTUAL MUSEUM

MENTION HONORABLE

Paris 1867



MENTION HONORABLE

Havre 1868



LANG, inventeur

**LALLEMANT FILS ET VAPPEREAU, SUCCESSIONS**

SEULS PROPRIÉTAIRES DU RÉCHAUD LANG.

RUE SAINTONGE, 8, ET VIEILLE-DU-TEMPLE, 110.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE M. H. BOUILHET AU NOM DU COMITÉ DES ARTS ÉCONOMIQUES

## SUR LE RÉCHAUD A ALCOOL A FLAMME FORCÉE DE M. LANG

Cet appareil se compose essentiellement d'une mèche roulée sur elle-même, contenue dans un cylindre en cuivre mince, sans soudure, fermé à la partie supérieure, qui est percée seulement d'une couronne de très-petits trous, et totalement ouvert à la partie inférieure. Ce cylindre repose, par le bas, sur le fond de la lampe, et, par le haut, il dépasse l'orifice du réservoir de 4 centimètres environ. Ce porte-mèche est recouvert extérieurement par une deuxième mèche de lampe ordinaire qui ne s'élève pas et ne fait qu'effleurer l'orifice du réservoir. Lorsqu'on allume cette dernière mèche, on obtient une très-petite couronne de flamme dont la principale fonction est d'échauffer le cylindre en cuivre et la mèche qu'il contient, de vaporiser l'alcool dont la capillarité l'a remplie, et de faire sortir par les trous supérieurs du porte-mèche la vapeur d'alcool en jets horizontaux qui, s'enflammant au contact de la flamme extérieure. On a ainsi un foyer épanoui horizontalement, qui est le plus convenable qu'on puisse désirer pour chauffer des vases divers placés au-dessus de lui. M. H. BOUILHET a trouvé, par expérience, qu'en 7 minutes, 26 grammes d'alcool employés dans ce petit appareil faisaient bouillir un litre d'eau pris à 15°, tandis qu'il aurait fallu 59 grammes d'alcool et 15 minutes si on s'était servi d'une lampe ordinaire.

Le Comité des Arts économiques propose de remercier M. LANG de sa communication et d'insérer le rapport au *Bulletin*, avec un dessin de l'appareil. Ces conclusions sont approuvées.